

Choix de matières en L3 pour un master en Droit des affaires

Par **Lisa_stl**, le **25/08/2023** à **13:17**

Bonjour,

Pour cette nouvelle année universitaire qui débutera d'ici deux semaines, j'ai besoin de conseils concernant mes choix.

J'ai déjà fait l'inscription pédagogique du S5 où je devais choisir entre deux matières pour la plupart des UE:

UE1 : droit international public ou droit du travail (?)

UE2 : droit commun des sociétés (?) ou droit administratif des biens

UE3 : Contentieux constitutionnel, droit de l'UE ou droit des contrats spéciaux (?)

UE4 : Grands principes du procès + langue (on devait juste choisir la langue)

UE5 : Assurances et droit de la consommation, assurance et transport des passagers, patrimoine familial et droit de la consommation (?)

Mes choix sont illustrés par (?)

Mais j'ai un doute concernant les matières à TD que je vais prendre, le droit commun des sociétés étant une certitude. Entre droit du travail et droit des contrats spéciaux, quelle matière devrais-je prendre en TD ?

Maintenant pour le S6.

Est-ce primordial de prendre droit fiscal lorsque cette matière est opposée au droit judiciaire privée ?

Mon maître de stage m'a conseillé de prendre le DJP étant donné qu'elle décrit les procédures judiciaires etc.. Mais j'ai peur qu'avec la sélection en master que ce choix peut être préjudiciable à mon encontre.

UE2 : Droit spécial des sociétés ou libertés fondamentales ?

UE3 : indemnisation et histoire des obligations (?) ou organisation des États et histoire de la fonction publique

UE4 : aucuns choix à faire

UE5 : approche philosophique et historique du droit ; répression et philosophie du droit ; questions émergentes ; stage ; travail, contrat et fonds de commerce.

Je n'ai pratiquement pas fait de choix pour le S6 mais une chose est sûre : mes matières à TD seront ceux de l'UE1 et UE2.